



LA VILLE RECRUTE

JOURNALIER(IÈRE) AUX TRAVAUX PUBLICS

Otterburn Park est une ville située au coeur de la Montérégie offrant un cadre de vie paisible et naturel, propice à la détente et aux activités extérieures. Otterburn Park combine l'attrait d'un environnement rural tout en étant à proximité des commodités urbaines. C'est dans ce cadre sans pareil que nous vous invitons à découvrir une opportunité de travail stimulante !

Sous l'autorité du contremaître du Service des travaux publics, le journalier est principalement responsable d'exécuter diverses tâches liées aux nombreuses opérations du Service, selon les saisons et les besoins.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer divers travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration de la voirie, de la signalisation, des équipements et des outils de la Ville;
- Réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement dans les parcs, espaces verts et bâtiments municipaux (travaux en hauteur, terrassement, aménagement paysager, menuiserie, entretien de la piscine extérieure et finitions intérieures);
- Participer aux travaux liés aux événements municipaux;
- Maintenir l'inventaire des pièces, outils et équipements nécessaires au travail;
- Transporter et déplacer divers équipements et mobiliers (meubles, tables, barrières, cônes de signalisation, chapiteaux, scènes, etc.);
- Assurer l'entretien des véhicules de service et des outils (nettoyage, vérifications de routine, présence des équipements requis) et signaler toute défectuosité;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire du poste peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaires V ou équivalent ;
- Permis de conduire de classe 5 valide et classe 3 (un atout) ;
- Cours de sécurité sur les chantiers (ASP) ou équivalent ;
- Expérience de plus de (cinq) 5 ans dans des tâches connexes ;
- Avoir des aptitudes manuelles.

AVANTAGES

- 39 heures/semaine, réparties sur 4 ½ jours. Lundi au jeudi 7h00 à 12h et 13h à 16h30. Vendredi 7h00 à 12h00.
- **Horaire atypique:** 1^{er} décembre au 1^{er} avril selon les besoins et conditions météorologiques.
- **Horaire atypique:** 1^{er} juin au 30 septembre travailler un samedi ou un dimanche (8 fois) et un soir de semaine du lundi au vendredi ;
- Taux horaire à l'embauche 28,43 \$.

Cette offre d'emploi vous intéresse ?

Faites parvenir votre c.v. à rh@opark.ca



Pour plus de détails : opark.ca

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

DATE LIMITE : 22 MARS 2026

Seules les personnes retenues seront contactées.